

A7 Transactions
EURL au capital de 5 000,00 €
Siège social : 501 avenue Général de Gaulle 26260 Saint Donat sur l'Herbasse
RCS Romans sur Isère 831363957

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

DU 15 décembre 2023

Le 15 décembre 2023 (quinze décembre deux mille vingt trois) à 16H00 (seize heures), l'associé unique, de la société A7 Transactions, EURL au capital de 5 000,00 €, divisé en 500 parts sociales de 10,00 € chacune, propriétaire de la totalité des parts constituant le capital, a décidé de prendre les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

L'associé unique conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés, décide de transférer le siège social du 501 avenue Général de Gaulle 26260 Saint Donat sur l'Herbasse au 4 rue Châteauvert 26000 Valence, à compter du 15 décembre 2023.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - Siège social :

Le siège social est fixé au 4 rue Châteauvert 26000 Valence. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME RESOLUTION : FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT SECONDAIRE

L'associé unique conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés, décide de fermer l'établissement secondaire situé 42 avenue des Langories 26000 Valence immatriculé 831 363 957 00026, à compter du 15 décembre 2023.

TROISIEME RESOLUTION : POUVOIR AU PORTEUR

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités de droit.

De tout ce qu'il précède, il est dressé le présent procès-verbal qui est signé après lecture par :

L'associé unique,

Fait à Saint Donat sur l'Herbasse,

Le 15 décembre 2023,

Laurent Garnier